

Date de convocation	
10 mai 2016	
Nombre de conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	09

L'an deux mil seize, le **17 mai** à 19 h 00,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de monsieur Patrick de BRUNIER, Maire.
Étaient présents : De Brunier Patrick, Desjean Alain, Rolland
Claudine, Chaudrin Emilie, Wuthrich Nicole, Vigot Max, Bridier
Solange, Nonet Claude-Henri, Marie Nicole.
Absents excusés : Clavaud Olivier, de Vaumas Marie

Création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe 6,56/35ème

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe de 6,56/35ème pour assurer l'entretien ménager à l'école d'Osmery.

Ce temps de travail est calculé de la manière suivante :

1 heure 30 minutes x 5 jours d'école = 7 heures 30 minutes par semaine

7 heures 30 minutes x 36 semaines d'école = 270 heures

30 heures pendant les vacances scolaires

soit un total de 270 + 30 = 300 heures par an

300 x 35/1600 (base de rémunération annuelle d'un agent à temps complet) = **6,56/35èmes**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer cet emploi d'adjoint technique 2ème classe de 6,56/35ème.

Création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe 5,5/35ème

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe de 5,5/35ème pour assurer l'entretien ménager de la mairie et de la salle socio-culturelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer cet emploi d'adjoint technique 2ème classe de **5,5/35ème**.

Rénovation de l'éclairage public suite à une panne

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement du SDE18 pour des travaux d'aménagement de l'éclairage public, rue du Château Marin (AC 036) pour **766,50 euros** hors taxes.

La participation financière qui sera demandée par le Syndicat Départemental d'Energie, calculée sur la base de 50 % du montant HT, s'élèverait à **383,25 € HT**. A l'issue du chantier cette contribution sera actualisée en fonction de la facture réellement acquittée par le Syndicat. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le plan de financement ci-joint.

Fonds de solidarité pour le logement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un partenariat sous la forme d'une convention, a été engagé entre la commune d'OSMERY et le Département du Cher, pour répondre aux besoins des habitants en situation de précarité. En 2015, la participation de la commune d'OSMERY au Fonds de Solidarité pour le logement a été de 2 euros x 112 ménages = 224 euros. Pour 2016, monsieur le Maire propose de reconduire une participation identique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de consacrer à ce dispositif **2 euros x 112 ménages** résidant à Osmery = **224 euros**

Participation aux Rurales Folies à Dun-sur-Auron

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les Rurales Folies auront lieu le 17 septembre 2016 à Dun-sur-Auron. Les jeunes agriculteurs sollicitent l'attribution d'une subvention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de **cent cinquante euros** aux Jeunes Agriculteurs du Cher.

Programme de travaux de l'ONF

L'ONF propose le dégagement mécanique de la plantation des parcelles 1A, 2, 3, 4, 5, 7B entre les lignes, au girobroyeur forestier par passages croisés, sur 3,70 ha pour 2800 euros hors taxes. Le conseil municipal décide de demander un devis pour le passage d'un broyeur forestier lourd.

Terrasse de la salle socio-culturelle

Les carreaux de la terrasse de la salle socio-culturelle se décollent. Le conseil municipal décide de demander un devis pour refaire la terrasse.

Fait et délibéré à Osmercy, le 17 mai 2016

Le Maire,

Patrick de BRUNIER